

programme restreint et connu d'avance, c'est nécessairement se priver du développement intellectuel suffisant pour entrer dans la carrière médicale, et se condamner, par le fait, à ne pas même atteindre le niveau de la médiocrité, excepté, je le répète, que l'on ne soit doué de talents tout-à-fait exceptionnels. Je ne veux pas dire que celui qui n'a pas fait d'études classiques complètes n'arrivera jamais à savoir purger, remettre une fracture ou une dislocation, redresser un œil ou enlever même une cataracte, mais il ne sera pas prêt à occuper dignement la position qui l'attend dans la société, à moins qu'il veuille se contenter du rôle de purgon ou de rebouteur. Mais telle n'est pas votre intention, messieurs, vous visez plus haut, car vous savez que votre place est à côté du prêtre, à la tête de vos concitoyens, et que tous deux, vous devez être leurs conseillers naturels.

Cela est surtout vrai du médecin qui, comme la plupart d'entre vous sans doute, devra se fixer au sein de nos campagnes. C'est lui, le médecin de campagne, qui a surtout besoin de cette rectitude de jugement, de cette vigueur de l'esprit, de cette pénétration de l'intelligence et de cette fermeté de la volonté si nécessaire pour l'accomplissement de ses devoirs envers les malades dans les circonstances exceptionnellement difficiles qu'il a à rencontrer quelquefois. A cause de son isolement il se trouve privé de ces conseils précieux qu'il est toujours facile pour nous médecins de la ville de demander à nos aînés. Alors, quelle anxiété ! quelle grave responsabilité ! surtout en présence d'un patient atteint d'une maladie qui menace de se terminer fatalement, d'une de ces fréquentes maladies compliquées qui ressemblent si peu à celles dont vous avez étudié les symptômes, dans vos auteurs. Car, ne l'oubliez pas, les maladies typiques sont assez rares, et n'allez pas croire que vous rencontrerez toujours des cas qui correspondront exactement aux descriptions données par les pathologistes. Seul donc en face d'un de ces cas obscurs, vous n'avez pas un instant à perdre, la mort est prête à s'emparer de votre patient, de toute nécessité il faut agir et sans délai, le moindre retard pourrait être fatal. Que vous servirait alors toutes les théories dont vous auriez pu charger votre mémoire, si votre jugement fait défaut ? Et, croyez-moi, il fera souvent défaut quand il n'aura pas été formé à l'aide de bonnes études philosophiques.

Si j'avais l'honneur de faire partie du Bureau Médical, je voudrais exiger de nos candidats à l'étude de la médecine un *certificat d'études complètes signé du Supérieur d'un collège classique* ; et j'exempterais de tout examen devant le Bureau des examinateurs celui qui serait muni d'un tel certificat avec la note *bien* ou même *assez bien*. Cette dernière clause, il me semble, est d'une importance extrême, et si jamais elle